



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 3 septembre 2020	Heure de départ	16 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : nuageux (Temp : 23 °C)		Ventoux: 19 km/h (Sud)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	82/95
Total des paris mutuels	\$155,827			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Coles, Sharla (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Les gyrophares et les sirènes ont été testés et tout fonctionnement comme il faut.
- Nous avons discuté les protocoles concernant l'entrée en lien avec la COVID-19, avec le directeur général, Peter Andrussek.
- Retrait anticipé effectué par les juges (erreur d'écurie par le bureau de courses) du cheval, "GUCCI EYEPATCH", de la Course 5.
- Retrait anticipé effectué par les juges (inadmissible) du cheval, "CAMMANDER RUFF", de la Course 7, puisqu'il avait été inscrit dans le programme EIPH au moment de l'enregistrement, et les formulaires nécessaires pour l'en retirer n'avaient pas été fournis ni approuvés avant l'enregistrement. Ce cheval n'avait pas reçu du Lasix dans la période prescrite et a été retiré (Règle de la CAJO 35.07.01).

Courses :

- Richard Simard a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Le #5, "SHEMAKSMEFELUNREAL", a été retiré à la dernière minute par l'entraîneur, Michel Allard (maladie). Remboursement de \$121.

Deux enquêtes :

- i. Enquête pour une possible interférence du #7, "REDDIT HANOVER", (Stephane Brosseau), arrivé en 2^e position, au #3, "JOURNALISTIC", (Pascal Berube), dans le dernier droit, arrivé en 6^e position. On a déterminé que le #7 avait le chemin libre en quittant la rampe. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête : https://youtu.be/Q0spd4s_3Zo

- ii. Enquête pour une possible interférence du #2, "BRUTUS BAYAMA", (Tyler Jones), arrivé 3^e position, avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris d'allure, le #2 cause une interférence au #7. Aucun placement n'est requis comme le #2 est arrivé derrière le #7. Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/kvLbWWNI2g0>

2. Examen du bris pour le #1, "MONTANBLACKANGEL", (Pascal Berube), avant et après le départ. Pas d'équipement brisé ni d'interférence. Le #1 se qualifie pour les bris. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
3. Enquête au sujet de la performance du cheval vainqueur, le #3, "VERO AMORE BI", (Mike Healey), qui a fait un bris avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris, le #3 est allé sur la rampe de sécurité, est revenu sur la piste et a repris son allure. Aucune infraction à la règle du bris d'allure. Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/vD681VCicQk>

4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. "WILDCAT CAM", mené par Pascal Berube, a eu de l'équipement brisé (guêtres d'avant-jambe), après le départ, et il est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Examen du bris pour le #8, "WRANGLER CHARM", (Robbie Robinson), avant le poteau de ¾ de mille. Lors d'un bris d'allure, le #8 cause une interférence au #9, "BETTER THAN MEN", (Clarke Steacy). Aucun placement n'est requis comme le #8 est arrivé le dernier, et ce, en 9^e position. Le meneur du #6, "GRACE TOO", (Ryan Guy), sera présent pour l'examen de sa stimulation. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune